NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/4100
29 septembre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

QUATRIEME RAPPORT DU GROUPE D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES AU LIBAN

Présenté par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 11 juin 1958 (S/4023)

Monsieur le Secrétaire général,

Le Groupe d'observation des Nations Unies au Liban a l'honneur de vous présenter son quatrième rapport au Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Galo Plaza	Signé : Rajeshwar Dayal	Signé : Odd Bull
Président	Membre	Membre exécutif

QUATRIEME RAPPORT AU CONSEIL DE SECURITE DU GROUPE D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES AU LIBAN

INTRODUCTION

1. Le présent rapport du Groupe d'observation porte sur les activités du Groupe depuis le 11 août 1958, fin de la période visée par le troisième rapport, jusqu'au 20 septembre 1958. Au cours de la période considérée, les travaux du Groupe d'observation ont été agencés de manière plus systématique et on a enregistré un accroissement de ses effectifs et du matériel dont il disposait, une amélioration des techniques d'observation et une mise au point plus poussée des méthodes qu'il emploie pour évaluer les résultats de ses observations. Ainsi qu'il est expliqué plus loin, des plans ont été élaborés en vue d'une nouvelle expansion des activités du Groupe selon les principes envisagés dans son deuxième rapport intérimaire, mais avec des modifications rendues nécessaires par les événements ultérieurs.

2. Dans l'introduction à son troisième rapport, le Groupe a, pour que l'on pût comprendre ses activités en les plaçant dans leur contexte propre, évoqué un certain nombre d'événements importants qui s'étaient produits au Liban. Le Groupe a mentionné en particulier le débarquement de troupes américaines près de Beyrouth et l'élection du général Fouad Chehab comme prochain Président de la République libanaise.

3. Pendant la période considérée dans le présent rapport, les observateurs militaires ont pu non seulement persuader à nouveau les Libanais du caractère indépendant de leurs activités, mais aussi susciter la confiance et la compréhension de tous les éléments de la population au milieu desquels ils travaillent. D'une manière générale, les observateurs ont pu se déplacer librement dans tout le pays et ils ont même été bien accueillis. Il convient cependant d'ajouter que les patrouilles ont parfois été gênées et que, plus rarement, des coups de feu ont été tirés sur des jeeps et des aéronefs des Nations Unies par des éléments irresponsables.

4. Le Groupe avait noté dans son précédent rapport que l'élection du général Fouad Chehab comme prochain Président de la République libanaise, le 31 juillet, avait entraîné une diminution sensible de la tension, et que depuis lors il y avait eu une trêve virtuelle dans tout le pays et qu'il avait seulement été signalé, parfois, qu'il y avait eu des échanges sporadiques de coups de feu

/...

dans certaines zones. Le Groupe avait cependant été fréquemment informé d'attaques à main armée, de vols de véhicules, de coups de feu et autres actes de terrorisme, de même que d'enlèvements commis pour assouvir des haines partisanes ou des vindictes personnelles. Cet état de choses a continué pendant la période considérée dans le présent rapport, non sans certaines variations de la tension. Dans la vallée septentrionale de la Bekaa les actes de banditisme sont restés assez fréquents, encore qu'on ait noté récemment une certaine amélioration. Dans cette région, des observateurs ont été à deux reprises les victimes de vols à main armée, et certains des coups de feu dont il a été question plus haut ont été tirés dans cette zone.

5. Malgré la présence d'un nombre considérable d'hommes en armes, il n'y a pas eu d'accrochage important entre les forces armées libanaises et les forces organisées de l'opposition. Cela a facilité le déploiement des observateurs à la disposition du Groupe aux endroits les plus stratégiques, ce qui a permis à ces observateurs de connaître beaucoup mieux les zones frontalières où ils opèrent. Le Groupe est persuadé que depuis la mise en place de son réseau étendu de postes, toute infiltration qui se produirait encore ne peut être que de très faible envergure. Aucune infiltration certaine ne lui a été signalée; on lui a au contraire indiqué certains cas précis mentionnés plus loin, où des personnes qui avaient sans doute pénétré au Liban à des fins illégales ont maintenant quitté le pays.

Plans d'expansion du Groupe d'observation

6. Dans son deuxième rapport intérimaire présenté au Conseil de sécurité par l'intermédiaire du Secrétaire général le 17 juillet 1958, le Groupe signalait qu'ayant pu avoir accès à tous les secteurs de la frontière, il avait jugé nécessaire d'examiner la situation en ce qui concerne les postes et les besoins en observateurs et autre personnel qualifié. Le Groupe proposait que le nombre de postes et d'observateurs soit considérablement accru. Il proposait également qu'on le dote d'un nombre approprié d'aéronefs et d'un personnel qualifié suffisant pour effectuer des patrouilles aériennes continuelles sur tous les secteurs de la frontière. Lors de l'adoption du troisième rapport, le 11 août, le nombre des observateurs avait déjà été porté à 166 et l'effectif du personnel des opérations aériennes était passé de 20 à 24. Le Groupe disposait de 12 appareils Cessna et 4 Harvard, ainsi que de 2 hélicoptères. L'exécution des plans

/...

d'expansion s'est ralentie lorsqu'il a fallu attendre les décisions que l'Assemblée générale devait prendre à sa troisième session extraordinaire d'urgence.

7. Pendant la période visée dans le présent rapport, le Groupe a étudié de très près, en se fondant sur les renseignements beaucoup plus détaillés que les reconnaissances spécialement effectuées par des patrouilles terrestres et aériennes lui avaient fournis au sujet de la zone frontalière, la question de l'emplacement des postes et de l'effectif du personnel qui seraient nécessaires pour que le Groupe puisse fonctionner avec le maximum d'efficacité. Ainsi qu'il est expliqué en détail dans les sections du présent rapport qui ont trait à certaines zones déterminées, des reconnaissances ont été effectuées en ce qui concerne un nombre considérable d'itinéraires éventuels d'infiltration dont certains peuvent être empruntés encore qu'avec quelque difficulté, par des véhicules. L'établissement d'une série de postes sur ces itinéraires qui suivent la frontière ou en sont tout proches n'empêcherait pas l'infiltration de personnes se déplaçant à pied ou d'animaux de bât, même si de nombreuses patrouilles étaient effectuées à proximité de la frontière. Il faut donc compléter ces postes frontaliers par une série de postes situés à l'intérieur, à des carrefours stratégiques et en d'autres points d'où il est possible d'effectuer des patrouilles et des observations dans la région située derrière la frontière. Ces stations intérieures fourniraient en outre le réseau nécessaire pour le rassemblement et la confrontation des renseignements.

8. Le Groupe est donc parvenu à la conclusion qu'il fallait un nombre de postes considérablement plus élevé que celui qu'il avait proposé dans le deuxième rapport intérimaire. Cette conclusion avait des incidences importantes touchant le nombre des observateurs voulus et la quantité de matériel requis.

9. Au cours de la période du 10 août au 20 septembre, le nombre des observateurs au sol est passé de 166 à 214 et le nombre des postes, des postes auxiliaires, et des postes permanents d'observation, est passé de 22 à 34. Toutefois, le personnel de nombreux postes n'est pas encore au complet. En raison des considérations exposées ci-dessus, le Groupe estime que pour lui permettre d'opérer à sa capacité maximum, il faudra mettre en place 50 postes nouveaux avec un personnel complet. En conséquence, le Groupe a demandé récemment que le nombre des observateurs soit à nouveau très fortement augmenté. Il a publié à ce sujet, le 18 septembre 1958, un communiqué de presse dont le texte est reproduit dans les conclusions du présent rapport.

/...

Accroissement des activités aériennes

10. Au cours de la période considérée, le Groupe a considérablement intensifié ses activités aériennes, qui sont maintenant complètement organisées. Pendant cette période, l'effectif du personnel des opérations aériennes est passé de 24 à 73 (dont 37 personnes affectées à l'entretien des appareils). Le nombre des aéronefs en service est actuellement de 12 Cessnas et 6 hélicoptères, 6 autres aéronefs dotés d'un matériel photographique pour prises de vues nocturnes devant arriver prochainement. Les Cessnas reçus conviennent admirablement aux opérations. Les 4 avions Harvard qui ont été prêtés au début par le Gouvernement suédois et deux hélicoptères de modèle ancien sont tenus en réserve.

11. On a pu maintenant créer un petit groupe chargé de préparer le plan des opérations aériennes, d'assurer la coordination des observations et de donner suite aux renseignements reçus. D'autre part, un escadron aérien est chargé d'exécuter les divers types de missions aériennes. Le nombre des équipages disponibles permet d'exercer 24 heures sur 24 une surveillance aérienne sur toute la région et d'assurer des missions supplémentaires de transport, de liaison et de secours sans dépasser une moyenne mensuelle de 45 heures de vol par pilote. L'organisation des reconnaissances aériennes courantes a été plus étroitement liée aux autres opérations du Groupe et les hélicoptères ont été utilisés à la fois pour des missions logistiques et tactiques, en étroite liaison avec les observateurs au sol. La coordination de l'observation aérienne et de l'observation au sol est assurée au moyen d'abord des dispositions prises par avance, ensuite des radiocommunications. Le bureau des renseignements, après avoir examiné, avec un représentant des services d'observation aérienne, les résumés des renseignements fournis par chaque poste, formule des demandes de reconnaissances aériennes. Le plan de ces reconnaissances est ensuite établi et exécuté par le bureau des opérations aériennes. Lorsqu'il faut assurer une coordination immédiate, les postes et les patrouilles terrestres peuvent se mettre en rapports avec les avions qui survolent leur secteur et se concerter ainsi pour la recherche de renseignements.

12. L'activité des hélicoptères a été un peu ralenties par le manque de pièces détachées, mais c'est là une difficulté dont on est en train de triompher. Au cours de leurs opérations, les hélicoptères attirent constamment l'attention de la

/...

population locale, parfois inopportunément. A deux reprises, des pierres ont été lancées sur des hélicoptères qui atterrissaient et qui ont eu leur rotor arrière brisé et ont subi divers dégâts.

13. A 21 reprises au cours de la période considérée, des avions ont essuyé des coups de feu, ce qui porte à 45 le nombre total des attaques contre les avions. Trois avions ont été touchés (7 avions touchés au total) sans que, heureusement, il en soit résulté de blessures pour les membres des équipages ou de dégâts sérieux pour les appareils.

14. Pour assurer, dans les conditions fixées par le Groupe, une surveillance aérienne constante des frontières libanaises, les avions devraient effectuer 8 à 10 sorties d'environ trois heures chacune au cours d'une période de 24 heures. En outre, il faut disposer d'appareils pour répondre aux appels urgents, assurer les vols de liaison, l'entraînement du personnel, etc.

15. Les services d'approvisionnement et d'entretien sont organisés comme ceux de tout groupe utilisant un nombre appréciable d'aéronefs et un matériel auxiliaire important. Les aéronefs sont donc utilisés selon un plan établi d'après les heures de vol et les travaux à effectuer (entretien, revision périodique, réparations, inspections, etc.) A condition que l'on dispose à tout moment des pièces détachées nécessaires, ce plan doit permettre des opérations aériennes qui répondent aux besoins énoncés plus haut.

16. L'arrivée d'aéronefs et de personnel supplémentaires a permis d'accroître considérablement les activités aériennes, ainsi que le montrent les chiffres ci-dessous :

		Sorties	Heures de vol
Avions :	du 10 au 25 août	67	188
	du 26 août au 20 septembre	190	516
	Total	257	704
Hélicoptères :	du 10 au 20 août	13	17
	du 21 août au 20 septembre	83	188
	Total	96	205
	Total général	353	909

/...

17. Aux fins de comparaison avec les mois précédents, on trouvera ci-dessous, pour chaque mois, le nombre total des sorties et le nombre total des heures de vol des avions et des hélicoptères :

	Sorties	Heures de vol
Juin (6 jours)	15	23 (hélicoptères seulement)
Juillet	160	360
Août	210	494
Septembre (20 jours)	221	515
Total	606	1.392

ORGANISATION DU PERSONNEL MILITAIRE

18. Au début de la mission, il avait fallu envoyer à pied d'oeuvre dès leur arrivée le plus grand nombre possible d'observateurs militaires. On ne pouvait, faute de temps et de personnel, organiser à fond le quartier général; on s'était donc surtout efforcé de constituer un bureau des opérations, comprenant quelques officiers de renseignements. Puis, les renseignements commençant à affluer, il a fallu rapidement créer un bureau des renseignements. Enfin, les opérations ne faisant que gagner en ampleur, le moment est venu où l'on a dû retirer au bureau des opérations, surchargé de travail, la responsabilité du personnel et des approvisionnements pour l'attribuer à des bureaux distincts constitués à cet effet. Le quartier général est donc organisé à présent de façon rigoureusement militaire, comme le montre le schéma qui constitue l'Annexe I du présent rapport.

19. Le quartier général se compose à présent d'un Chef des observateurs militaires et d'un Chef d'état-major adjoint, responsable devant le Chef d'état-major, et des quatre bureaux suivants : 1er bureau (personnel); 2ème bureau (renseignements); 3ème bureau [opérations (terrestres et aériennes)]; 4ème bureau (logistique). Tandis que les agents civils assurent les services administratifs du personnel, des finances, des approvisionnements, des transports et communications, leurs homologues militaires (1er et 4ème bureaux), travaillant en liaison étroite avec eux, fournissent les renseignements nécessaires à l'élaboration des plans et assurent la liaison entre les observateurs militaires et le personnel civil.

/...

20. De façon plus précise, les attributions des quatre bureaux sont les suivantes :

1er bureau — Accueil, emploi et affectation des observateurs militaires et mutations d'un poste à un autre; permissions; questions intéressant le bien-être et le moral;

2ème bureau — Rassemblement, confrontation, évaluation et diffusion des renseignements de toutes origines;

3ème bureau (Opérations terrestres) - Toutes opérations au sol, formation, liaison, méthodes et organisation; répartition des moyens opérationnels tels que les véhicules et les postes de radio; ordres à donner pour donner satisfaction aux demandes du 2ème bureau. Le service des opérations terrestres fonctionne en coopération étroite avec le service des opérations aériennes;

3ème bureau (Opérations aériennes) - Toutes opérations aériennes, formation, méthodes et organisation. Le service des opérations aériennes du 3ème bureau travaille en liaison étroite avec le 2ème bureau et le service des opérations terrestres du 3ème bureau;

4ème bureau - Toutes les questions logistiques, y compris le matériel, l'entretien, le cantonnement et toutes les questions de transport dont les services civils ne s'occupent pas.

OBSERVATIONS

21. Dans la présente section, le Groupe expose, pour chaque secteur, la façon dont les itinéraires d'infiltration possibles sont "couverts" par les postes existants et les patrouilles effectuées entre ces postes, le trafic frontalier qui a pu être observé et, le cas échéant, la mesure dans laquelle ce trafic peut être lié à l'infiltration illégale de personnel ou à la contrebande d'armes et autre matériel. Comme on le verra plus loin, il n'existe aucune preuve convaincante que des infiltrations ou une contrebande de cette nature se soient produites durant la période considérée.

Tripoli et plaine d'Akkar

22. Au nord, le long de la frontière syro-libanaise, le Groupe a maintenu en existence les postes qu'il avait installés à Arida, sur la route de Tripoli à Lattaquié, à Aaboudiye (Aziziye) sur la route de Tripoli à Homs, à Chabra sur la route de Halba à Braghite et à Notre-Dame de Fort, à un point situé entre ces

/...

deux derniers postes. Ainsi, dans cette région, tous les points de passage, par route et par voie ferrée, sont placés sous une surveillance directe. Les postes d'Ariba et d'Aaboudiye étaient occupés à l'origine par des observateurs cantonnés de façon provisoire dans les environs immédiats. On a décidé récemment qu'il était plus commode de faire de ces positions des avant-postes permanents, tenus par des patrouilles qui viendraient de Munie, poste situé sur la côte au nord-est de Tripoli, et du poste d'Halba. Cet arrangement a l'avantage supplémentaire de permettre l'observation en profondeur de la circulation dans les plaines d'Akkar. Outre les postes situés directement sur la frontière septentrionale, les trois postes installés au pied des monts Liban à Beino, Sir Danie et Ehden, ont été conservés pour qu'on puisse observer le passage de groupes ou d'individus se déplaçant à pied ou de convois de mulets qui viendraient éventuellement à traverser la chaîne. Enfin, tous ces postes restent sous le contrôle du poste installé à Tripoli même.

23. Au début, le personnel de ces postes se composait de quelques observateurs militaires. On a pu renforcer le nombre de ces observateurs lorsque le personnel du Groupe d'observation s'est accru, mais les opérations pourraient être plus efficaces encore si l'on affectait davantage d'observateurs à la région. On fait actuellement le nécessaire dans ce sens. Les vols de reconnaissance ont montré que la frontière n'était guère franchie qu'à son intersection avec les grandes routes, où la circulation était normale.

24. Les obstacles opposés aux patrouilles des Nations Unies ont pratiquement disparu au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, mais les véhicules des Nations Unies ont été de temps à autre arrêtés entre Tripoli et Munie, où ils doivent encore faire un long détour le long de la voie de chemin de fer. C'est pourquoi on a souvent eu recours aux hélicoptères pour maintenir la liaison entre Tripoli et la plaine d'Akkar. Il est regrettable que des inconnus aient à nouveau tiré sur des appareils des Nations Unies. Il convient toutefois de signaler qu'un homme armé qui tirait sur un hélicoptère des Nations Unies tentant d'atterrir à Sir Danie le 31 août a été gravement malmené par les villageois.

25. Le rythme de la circulation frontalière signalé - à la suite d'observations recueillies principalement lors de reconnaissances aériennes par les postes situés sur la route principale est semblable à celui qui avait été indiqué dans

/...

les rapports précédents; toutefois, il semble que le nombre de véhicules traversant la frontière ait augmenté lorsque l'on a pu emprunter à nouveau, à partir du 10 août, la route qui longe la côte entre Tripoli et Munie. D'après les registres de contrôle pour passage de véhicules, la route où la circulation a été la plus intense est celle qui va de Tripoli à Homs : en moyenne, 160 véhicules environ ont franchi chaque jour la frontière dans les deux sens. A Arida, il y a eu environ la moitié moins de véhicules; le poste de Chadra a observé seulement de deux à quatre véhicules par jour. Les véhicules les plus fréquents sont les autocars et les automobiles transportant des civils. Les autres sont presque uniquement, comme le Groupe l'avait supposé dans ses rapports précédents, des camions qui transportent des produits agricoles en Syrie.

26. Il n'y a pas eu de véritables combats entre les forces gouvernementales et les forces de l'opposition près de Tripoli. Les forces gouvernementales ne sont intervenues que dans une région, située au sud-est de Tripoli entre Zghorta et Enden, pour mettre fin à une querelle locale. Au cours de patrouilles aériennes, le Groupe a observé depuis la mi-août qu'un grand nombre de caravanes de chameaux et de mulets quittent les hauts plateaux à l'extrémité septentrionale de la chaîne du Liban pour se rendre plus à l'ouest, en direction de Sir Danie. Des patrouilles parties de Sir Danie ont observé avec soin ces mouvements et l'on a établi sans doute possible qu'il s'agit de caravanes transportant les récoltes des plateaux vers la route la plus proche.

27. Enfin, le Groupe pense pouvoir améliorer encore l'efficacité de ses opérations dans le secteur grâce à la création de nouveaux postes et à l'envoi d'un effectif accru dans les postes existants, ce qui permettra de faire de nombreuses patrouilles entre les différents postes.

Vallée septentrionale de la Bekaa

28. Au nord de ce secteur, où la frontière est ouverte, les principaux lieux de passage, c'est-à-dire la route principale qui mène à Homs et une route secondaire au nord d'Hermel, restent sous la surveillance de postes installés respectivement au poste de douane d'El-Kah et, sur la frontière, à El Kasser (Koussair). Ces postes sont désormais occupés en permanence par des observateurs venus du poste auxiliaire d'Hermel d'où s'effectuent également des observations vers l'intérieur.

/...

29. La frontière orientale avec la Syrie est une région montagneuse d'accès difficile où la chaîne de l'Anti-Liban a une altitude moyenne de 2.400 mètres. Au cours de la période considérée, on a fait des reconnaissances approfondies pour voir si certaines des nombreuses pistes de la région pouvaient être empruntées par des véhicules. On a constaté qu'il existe quatre itinéraires par lesquels un véhicule peut franchir la frontière. Deux des pistes en question, situées à l'est de Ras Baalbek et de Younine, ne peuvent être empruntées que par des jeeps ou autres véhicules à quatre roues motrices. Toutefois, il y a également deux routes qui relient le village d'Arsal à la frontière et sur l'une d'entre elles au moins des camions ordinaires peuvent circuler quoique avec certaines difficultés. On se rappellera que dans son troisième rapport, le Groupe a déclaré qu'après avoir constaté près de ce village important, certains passages inexpliqués de caravanes de mulets et de chameaux et quelques passages de camions, il se proposait d'y établir un poste d'observation avec pour base le poste auxiliaire qui devait être créé à El-Laboue. Le poste d'El-Laboue a été créé le 13 août et celui d'Arsal dix jours plus tard. On a établi un autre poste à Ras Baalbek le 29 août. Le poste principal de la région est situé plus au sud, à Baalbek.

30. Enfin, une route secondaire part de Baalbek en direction du sud et traverse la frontière syrienne près du village de Maarboun, dans une vallée située à l'ouest de la chaîne de l'Anti-Liban. On a établi un campement d'observation à la frontière le 18 août.

31. Le Groupe a ainsi placé sous surveillance toutes les routes praticables qui permettent d'entrer au Liban. Il y a aussi de nombreux sentiers, muletiers et autres, que l'on peut emprunter pour franchir la frontière. Cependant, comme le terrain est très accidenté dans la région de l'est, le Groupe est persuadé que les patrouilles aériennes pourraient, en cas de mouvements suspects dans la région frontière, alerter les observateurs terrestres assez rapidement pour qu'ils procèdent à une enquête. Aucun mouvement de cette sorte n'a d'ailleurs été signalé.

32. Les seuls passages importants ont été signalés par le poste frontière d'El Kah où 20 à 25 véhicules, autocars et voitures particulières pour la plupart, circulent chaque jour dans les deux sens. Sur les autres routes et chemins muletiers, on

/...

n'a observé que peu de circulation à destination et en provenance du Liban. Cependant, il semble que certaines familles de la vallée septentrionale de la Bekaa possèdent des terres situées assez loin en territoire syrien et des véhicules et des chameaux qui transportent surtout des produits agricoles franchissent tous les jours la frontière nord.

33. Les observateurs militaires ont signalé à deux reprises la présence d'une automobile blanche, sans plaque d'immatriculation, qui suivait la route Homs-Baalbek et qui était conduite par un homme en burnous. Plusieurs habitants ont déclaré que cet homme vendait des fusils et que c'était un officier de l'armée syrienne déguisé, mais la chose n'a pas été confirmée.

34. Vers la fin de la période considérée, les observateurs militaires ont pu visiter sommairement presque tous les véhicules qui franchissaient la frontière. Ces inspections n'ont révélé aucun signe d'infiltration. En revanche, on pourra noter que le 28 août 50 hommes, dont plusieurs étaient armés, sont passés à El Kah dans six voitures portant des plaques syriennes et se dirigeant vers le nord. On n'a pas revu ces voitures passer dans l'autre sens.

35. Les patrouilles aériennes ont observé un certain nombre de voitures et de caravanes de chameaux et de mulets circulant de jour et de nuit sur un plateau situé à 12 ou 15 km à l'ouest d'Hermel. Cependant, l'enquête a révélé que les véhicules et les caravanes transportaient uniquement des récoltes en direction d'Hermel.

36. On voit encore de nombreux hommes armés dans toute la région, bien que le gouvernement et les forces de l'opposition aient cessé de poster des hommes sur les sommets situés au sud-ouest de Baalbek. On a déjà mentionné le désordre croissant qui règne dans cette région et les vols qui y sont commis, dont les observateurs des Nations Unies ont été victimes à trois reprises. Dans un de ces derniers cas cependant, les objets volés ont été retournés par les bons soins d'un dirigeant de l'opposition. Il y a encore quelques combats entre les villages du nord de la vallée de la Bekaa par suite de dissensions et de rivalités locales. Ainsi, 200 hommes environ se sont postés un jour autour du village d'Arsal pour le défendre contre l'attaque qu'ils craignaient des villages voisins. Les villageois ont même tiré sur une patrouille des Nations Unies qui suivait la route

/...

menant au village. En général cependant, l'attitude envers les observateurs militaires, dans l'ensemble de la région, y compris Arsal, est devenue de plus en plus amicale et les observateurs peuvent partout se déplacer librement.

37. Le désir des dirigeants locaux de restaurer l'ordre dans la région apparaît non seulement dans la création de "polices" locales, mais aussi dans le fait que certains villages ont demandé que les forces armées libanaises viennent patrouiller dans la région. Deux fortes patrouilles militaires ont suivi récemment la route principale en direction du nord jusqu'à El Kah et sont retournées au sud de Baalbek. Dans d'autres villages, on a envisagé de demander à l'armée de venir sur les lieux. Ces faits confirment qu'il n'y a pas d'infiltration appréciable.

Reste de la vallée de la Bekaa

38. Dans cette région, qui relève du poste de Chtaura - situé à la jonction de la route principale remontant vers le nord la vallée de la Bekaa et de la route de Beyrouth à Damas la frontière traverse une région accidentée, par une dépression entre l'Anti-Liban et le massif du mont Hermon. Les deux principales voies de passage sont la ligne de chemin de fer Beyrouth-Damas, qui franchit la frontière à l'est du village de Yahfoufa, et la route de Beyrouth à Damas qui la franchit à l'est du poste de douane de Masnaa. Pendant la période considérée, ces deux itinéraires ont connu une circulation active, cette partie de la frontière ayant été officiellement rouverte le 23 août.

39. Pour rétablir la circulation ferroviaire, il a fallu d'abord réparer un ponceau sauté. Trois trains par jour circulent dans chaque direction. Les trains entrant au Liban sont visités par les autorités douanières libanaises à Rayak. Le Groupe a pris des dispositions pour que des observateurs voyagent sur ces trains de temps à autre afin de s'assurer qu'ils ne sont pas utilisés à des fins d'infiltration.

40. Le 12 août, le poste d'observation de jour de Masnaa a été transformé en poste permanent et la surveillance y est assurée vingt-quatre heures par jour. A la même date, des forces armées libanaises ont occupé des positions permanentes à Masnaa et, le 19 août, le poste de douane a commencé à fonctionner pendant la journée. A partir de cette date, comme l'armée et les douanes libanaises se chargeaient des inspections pendant la journée et que des observateurs étaient

/...

demandés ailleurs, la surveillance n'a plus été assurée que la nuit. Toutefois, il a été convenu avec les autorités libanaises que des observateurs postés à Chtaura se tiendraient prêts à intervenir en cas d'infiltration.

41. Avant l'ouverture du poste de douane, une trentaine de camions chargés de bétail et de denrées agricoles, ainsi qu'une quinzaine de voitures ou d'autocars arrivaient journellement à Masnaa, tandis que quinze camions environ et le même nombre de voitures ou d'autocars repassaient en Syrie. Depuis le 23 août, à la suite d'un accord entre les gouvernements intéressés, un nombre important de camions-citernes transportant du pétrole en Syrie et rentrant à vide sont venus augmenter la circulation.

42. Au sud de Masnaa, la frontière forme le saillant de Deïr-el-Aachayer, qui est traversé par plusieurs routes secondaires donnant accès au réseau routier principal du Liban. Dans ses rapports antérieurs, le Groupe a signalé qu'une certaine infiltration d'armes et de munitions avait vraisemblablement lieu à travers la partie sud de la vallée de la Bekaa, en direction du Chouf. Le Groupe s'est efforcé d'établir un réseau de postes sur les routes par lesquelles cette infiltration pouvait se produire. A cette fin, le poste auxiliaire de Rachaya, qui était assez éloigné des routes d'infiltration possibles, a été transféré, le 19 août, à Aïta-el-Foukhar, qui est situé sur l'une de ces routes. Un deuxième poste a été établi le 24 août à Aïn Arab et un troisième le 31 août à Kfar Mechki. Enfin, la surveillance de ces différentes routes étant ainsi assurée, un poste d'observation permanent a été créé le 16 septembre à Deïr-el-Aachayer même. Les patrouilles de nuit ont été très actives entre ces différents postes, ainsi que dans les villages de Joub-Jannine, de Lela et de Balloul, plus à l'ouest près du Litani. Enfin, le poste auxiliaire d'Aïn Zebde, sur le flanc oriental de la chaîne du Liban, a continué de surveiller l'accès du Chouf à travers les montagnes.

43. Le poste auxiliaire d'Aïn Zebde n'a reçu que peu de renseignements concernant des mouvements de caravanes en direction du Chouf. Les caravanes qui ont été inspectées étaient peu importantes et leur chargement était inoffensif. Toutes les constatations ci-dessus portent à croire que l'infiltration à travers la partie sud de la vallée de la Bekaa, signalée en juillet, a cessé.

/...

44. La partie sud de la vallée de la Bekaa est maintenant beaucoup plus sûre et l'attitude envers les observateurs militaires s'y est considérablement améliorée. Au début de la période considérée, les forces armées du Liban ont commencé à patrouiller de façon beaucoup plus active la région située au sud de la route principale Beyrouth-Damas et, pendant presque toute cette période, un détachement important a occupé une position tout près de Joub-Jannine, au nord de la localité. Depuis, on ne voit presque plus d'hommes armés circuler dans ce secteur. A l'est de la route Masnaa-Rachaya, les bandes armées qui étaient jusque-là assez mal organisées ont été regroupées pour constituer une armée dite de libération nationale qui semble bien disciplinée et bien payée et dont le souci essentiel paraît être de maintenir l'ordre dans le secteur. Plus au sud, près de Rachaya, on a signalé plusieurs échanges de coups de feu assez vifs et, à plusieurs reprises, la nuit, on a tiré sur des patrouilles des Nations Unies ou on les a arrêtées. En général, toutefois, l'attitude envers les observateurs des Nations Unies est assez amicale. Les forces de l'opposition stationnées à Aita-el-Foukhar ont fait preuve d'un réel désir de coopération en autorisant la visite des véhicules qui traversent cette localité, mais à Deir-el-Aachayer, on s'est heurté à une certaine résistance. Cependant, la route de Kfar Kouk, la seule qui soit praticable a été bien surveillée par des patrouilles permanentes d'observateurs. Il ressort de leurs observations que la circulation y est relativement importante, la plupart des véhicules étant des autocars qui font apparemment le service entre la région de Joub-Jannine et Damas; les camions qui sont entrés au Liban étaient presque tous chargés de blé. Il ne semble pas y avoir eu d'infiltrations d'hommes armés, d'armes ou de munitions au cours de la période considérée.

45. Selon toutes probabilités, un certain nombre au moins des personnes qui franchissaient la frontière retournaient en Syrie après être entrés illégalement au Liban. Le 3 septembre vers 2 heures du matin, les observateurs des Nations Unies du poste de Masnaa ont vu, se dirigeant vers l'est, un convoi de 8 camions de l'armée escortés par des soldats en jeeps et dans lesquels 240 personnes environ, dont l'identité n'a pu être établie, ont passé la frontière. Aussitôt qu'il l'eût appris, le Groupe s'est mis en rapport avec les autorités libanaises afin d'obtenir des éclaircissements sur l'identité des personnes en question ainsi que sur les circonstances de leur départ, mais il n'a encore reçu aucun renseignement officiel. Selon des rapports officieux, ces personnes venaient d'un secteur de

/...

Beyrouth occupé par l'opposition, mais on n'a pas pu déterminer quand et comment elles étaient entrées dans la ville. Le Groupe tient cependant à rappeler qu'au moment de son arrivée au Liban, le Gouvernement libanais avait indiqué que plusieurs centaines de personnes de nationalité non libanaise résidaient dans le secteur de Beyrouth occupé par les forces de l'opposition qu'elles appuyaient activement.

Liban du Sud-Est

46. Dans ce secteur, les postes sont placés sous le contrôle d'un poste principal installé à Marjayoun. Une grande partie de la frontière libano-syrienne suit la crête du mont Hermon à une altitude qui atteint par endroits 2.814 mètres. Aucune piste importante ne traverse cette partie de la frontière et l'on n'a observé aucun signe de passage. Au sud-ouest du mont Hermon, toutefois, le terrain s'abaisse rapidement vers la haute vallée du Jourdain, où la frontière coupe une route allant de Marjayoun à Banias et Kuneitra en Syrie, à peu de distance de la frontière israélienne. On a installé un poste à Mejidie, au point où cette route franchit la frontière.

47. Des piétons ou des caravanes peuvent passer la frontière au sud de la route. Le 14 août, on a créé à Deir Mimass, un poste auxiliaire pour parer à cette éventualité. Enfin, piétons et caravanes peuvent, sans difficulté, traverser les collines au sud-ouest du mont Hermon pour se rendre dans les secteurs tenus par l'opposition autour de Chebaa et Rachaya-Foukhar. Les routes qui mènent de la route principale Marjayoun-Rachaya aux collines ont été détruites en certains points et, pense-t-on, minées; il n'a donc pas été facile aux observateurs des Nations Unies d'accéder à ces régions où les hommes armés se sont montrés, dans le passé, assez hostiles. Toutefois, le Groupe a signalé dans son dernier rapport qu'il avait persuadé le chef local de l'opposition de faire déblayer la route jusqu'au village de Chouaya où il espérait créer un poste auxiliaire dans un proche avenir. Malheureusement, on a profité de ce que la route avait été réparée pour envoyer à Chouaya une colonne punitive qui a également pilonné un certain nombre de villages des environs. En conséquence, il n'a pas été possible d'installer le poste à Chouaya. On a toutefois créé un poste auxiliaire à El Haouch, sur la route principale Marjayoun-Rachaya, le 24 août 1958.

/..

48. Un certain nombre de patrouilles se sont rendues en hélicoptère dans les villages de Chebaa et de Rachaya-Foukhar où elles ont pris contact, de manière satisfaisante, avec les habitants. On peut signaler qu'avec l'aide des observateurs militaires les forces de l'opposition à Chebaa ont accepté de réparer l'aqueduc qui alimentait en eau la ville de Marjayoun et que l'on avait fait sauter au début des hostilités. On estime pouvoir établir des postes dans ce secteur dès que les habitants auront suffisamment repris confiance pour se sentir encouragés à réparer les routes. Alors qu'un groupe d'observateurs arrivait à Chebaa en hélicoptère, des enfants ont jeté des pierres sur l'appareil au moment de l'atterrissage et ont endommagé le rotor de queue. Les chefs de l'opposition ont déclaré qu'ils regrettaient profondément cet incident et se sont déclarés prêts à aider à réparer la route s'il fallait que l'hélicoptère l'emprunte pour repartir. L'appareil a été finalement réparé sur place et a pu s'envoler.

49. Dans cette région la circulation a été très faible à la frontière, bien que l'on ait vu près de Chebaa quelques petits convois de mulets sur les sentiers de montagne qui mènent en Syrie. Il semble que ces mouvements n'aient pas été plus importants que d'habitude.

50. Dans les principales zones tenues par l'opposition, il y a toujours un nombre considérable d'hommes sous les armes et il règne une certaine tension. Ces hommes armés, cependant, sont restés dans les zones qu'ils occupaient et ne semblent ni avoir l'intention de sortir de leurs positions défensives pour entreprendre des opérations ni avoir reçu les armes et munitions qui leur permettraient de le faire.

Liban du Sud-Ouest

51. Dans cette région, les observateurs militaires des Nations Unies ont pour tâche de monter la garde pour voir s'il y a infiltration d'hommes ou contrebande de matériel par mer et ils doivent surveiller de près les rassemblements d'hommes armés existant déjà afin de déterminer s'ils reçoivent d'ailleurs de nouveaux renforts et du matériel. Le principal poste d'observation de la région est situé à Saida et il y a des postes auxiliaires à Jezzine et à Barouk. Le dernier de ces postes, installé le 25 août, se trouve dans le secteur du Chouf qui est tenu par des Druses bien organisés : la principale force de l'opposition dans cette région. Il y a aussi des rassemblements de partisans armés de l'opposition dans

/...

certains quartiers des villes de Saida et de Tyr. On a vu également un nombre considérable d'hommes armés à Kana et dans d'autres villages du Liban méridional.

52. Quelques actes de banditisme ont été signalés dans la région, mais, en général, la situation a été relativement calme et l'on n'a pas observé d'opératio militaires importantes. Il y a eu, cependant, comme les patrouilles des Nations Unies ont pu le vérifier, quelques petites escarmouches entre les forces de l'opposition et des partisans armés en bordure du Chouf.

53. La patrouille en poste à Beyrouth, au Siège du Groupe d'observation, a continué de surveiller la situation dans la région située au nord du Chouf et de patrouiller périodiquement dans les quartiers de Beyrouth occupés par l'opposition. S'il y a eu de fréquents coups de feu et un nombre considérable d'actes de terrorisme dans la région de Beyrouth au début de la période considérée, le nombre de ces incidents a diminué progressivement, en particulier depuis le début de septembre. Les hommes armés que l'on peut voir dans les quartiers de Beyrouth tenus par l'opposition sont beaucoup moins nombreux.

CONCLUSIONS

54. Comme on l'aura vu par ce qui précède, aucun cas d'infiltration n'a été découvert et si l'infiltration se produit encore, elle doit être considérée comme négligeable.

55. Le Groupe tient à souligner que ses observations se fondent sur une surveillance de plus en plus intensive de la frontière et d'autres régions importantes. Au cours de la période considérée, le nombre des postes a été porté de 22 à 34, avec un effectif de 214 observateurs contre 116 à la date du 10 août. Les observateurs exercent non seulement une stricte surveillance à partir de ces postes qui commandent toutes les routes principales par lesquelles on peut entrer au Liban mais ils patrouillent activement le jour et, si nécessaire, la nuit, toutes les routes praticables de la zone frontalière et des régions contiguës. La carte jointe au présent rapport, où sont indiquées toutes les routes situées dans les régions régulièrement patrouillées par les observateurs, montre bien toute l'étendue de la surveillance exercée. Grâce à leur tact et à leurs efforts patients, les observateurs ont réussi à inspirer, dans toutes les classes de la population des régions où ils opèrent la confiance en leur intégrité et en leur

/...

impartialité. Ils sont donc beaucoup mieux placés pour s'acquitter de leur tâche et réunir des renseignements précieux, ce qui a permis au Groupe de les déployer de la manière la plus avantageuse et d'accomplir ainsi sa mission le plus efficacement possible.

56. Le Groupe a déjà exposé d'une manière assez détaillée ce que sont devenues ses opérations aériennes qui ont maintenant atteint le niveau envisagé dans son deuxième rapport intérimaire. On se rappellera que pas moins de 221 vols ont été effectués dans les vingt premiers jours de septembre, contre 210 pendant tout le mois d'août et 160 en juillet. Comme les patrouilles aériennes se font sans interruption dans les régions frontalières, le Groupe est persuadé qu'il n'existe guère de trafic à proximité des frontières qui ne lui ait été signalé par ses observateurs aériens. Tout trafic de ce genre qui a paru tant soit peu suspect a fait l'objet à terre d'enquêtes minutieuses, mais on a constaté chaque fois qu'il s'agissait de déplacements normaux.

57. Les membres du Groupe, notamment le membre exécutif, ont continué leurs visites aux postes frontaliers. Ils ont jugé extrêmement important de maintenir des contacts personnels étroits avec les observateurs, étant donné ce que le Groupe d'observation peut faire pour aider à rétablir la confiance publique en continuant de s'acquitter fidèlement et consciencieusement de son mandant dans la période de transition politique que traverse actuellement le pays. Ces visites ont permis aux membres du Groupe de se faire une idée plus exacte de la situation dans chaque région et de se rendre compte de la conscience avec laquelle les observateurs remplissent leur mission dans des conditions qui, si elles sont maintenant un peu moins troublées, comportent toujours pour eux de dures épreuves et parfois des dangers considérables.

58. Comme on l'a déjà dit, les postes sont tenus par des effectifs un peu maigres et l'on n'a pas toujours pu donner à leur activité l'étendue qui eût été souhaitable. De plus, les observateurs ont dû jusqu'à présent exercer leurs fonctions de manière à répondre d'urgence aux nécessités sans qu'on ait pu dûment tenir compte du nombre d'heures de travail accompli ni des besoins normaux de repos. Il est donc évident que si le Groupe doit accomplir sa mission avec le maximum d'efficacité, il faudra lui adjoindre d'autres observateurs. En conséquence, le Groupe a demandé une augmentation immédiate de ses effectifs à terre.

/...

59. A ce propos, le Groupe d'observation a publié le 18 septembre 1958 le communiqué de presse suivant :

60. "Conformément à la résolution que le Conseil de sécurité a adoptée le 11 juin 1958, le Groupe d'observation des Nations Unies au Liban a présenté, dans son deuxième rapport intérimaire au Conseil, un plan tendant à intensifier au maximum les opérations du Groupe. La mise en application de ce plan a été différée en attendant que l'Assemblée générale examine les problèmes qui se posent actuellement dans la région. Son application intégrale, telle que le Secrétaire général l'a envisagée dans les observations qu'il a présentées au Conseil de sécurité sur le rapport du Groupe, est maintenant considérée comme compatible avec la résolution que l'Assemblée générale a adoptée le 21 août 1958 à la suite de ses délibérations.

61. "L'effectif du Groupe d'observation des Nations Unies au Liban, qui compte actuellement 217 officiers remplissant les fonctions d'observateur à terre et 22 officiers et 46 sous-officiers pour les observations aériennes, sera augmenté dans les semaines qui viennent. Cette augmentation n'entraînera aucune modification en ce qui concerne le mandat du Groupe et l'autorité qu'il exerce. Elle aura lieu en vertu de la résolution du 11 juin 1958.

62. "Les plans prévus sont souples. Toute modification à ces plans que l'évolution de la situation rendrait nécessaire pourra être effectuée le moment venu après consultation entre les autorités libanaises, les membres du Groupe d'observation et le Secrétaire général".

/...

GROUPE D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES AU LIBAN

SCHEMA DE L'ORGANISATION MILITAIRE

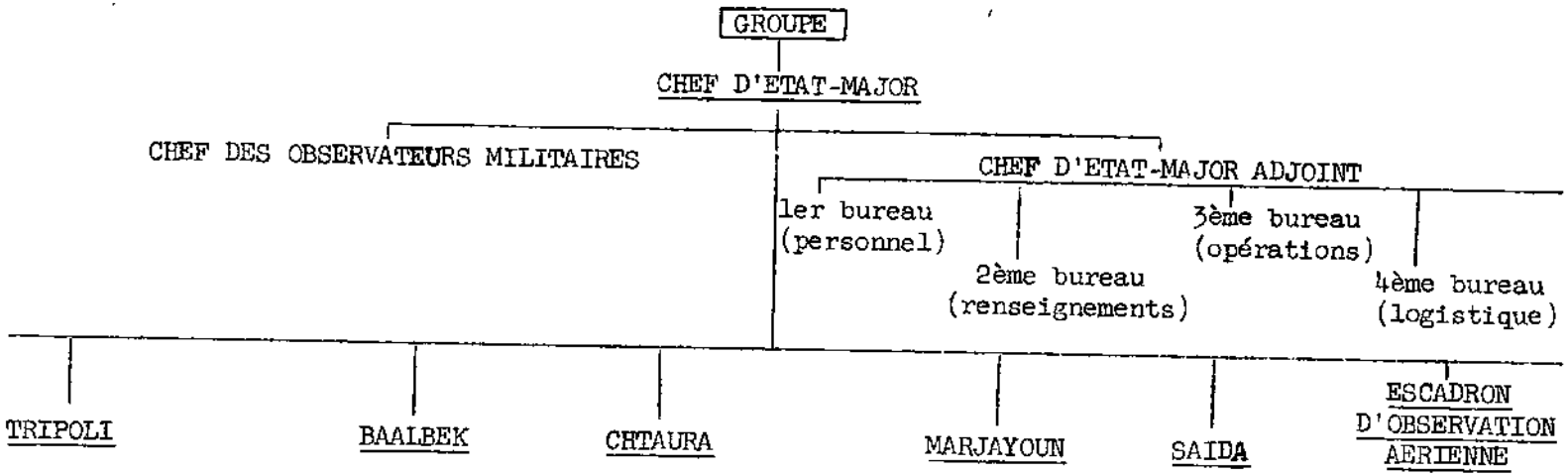

TRIPOLI	BAALBEK	CHTAURA	MARJAYOUN	SAIDA
EL MUNIE	HERMEL	AITA el Foukhar	EL HAOUCH	BAROUK
* ARIDA	* KOUSSAIR	AIN ARAB	MEJIDIE	JEZZINE
HALBA	* EL KAH	DEIR el Aachayer	DEIR MIMASS	
* AABOUDIYE	IABOUE	KFAR MECHKI		
BEINO	* ARSAL	AIN ZEBDE		
NOTRE DAME DU FORT	* MAARBOUN	* MASNAA		
CHADRA	* RAS BAALBEK	* KFAR KOUK		
GIR DANIE				
EHDEN				

* Postes d'observation et postes de contrôle de la circulation.

/...

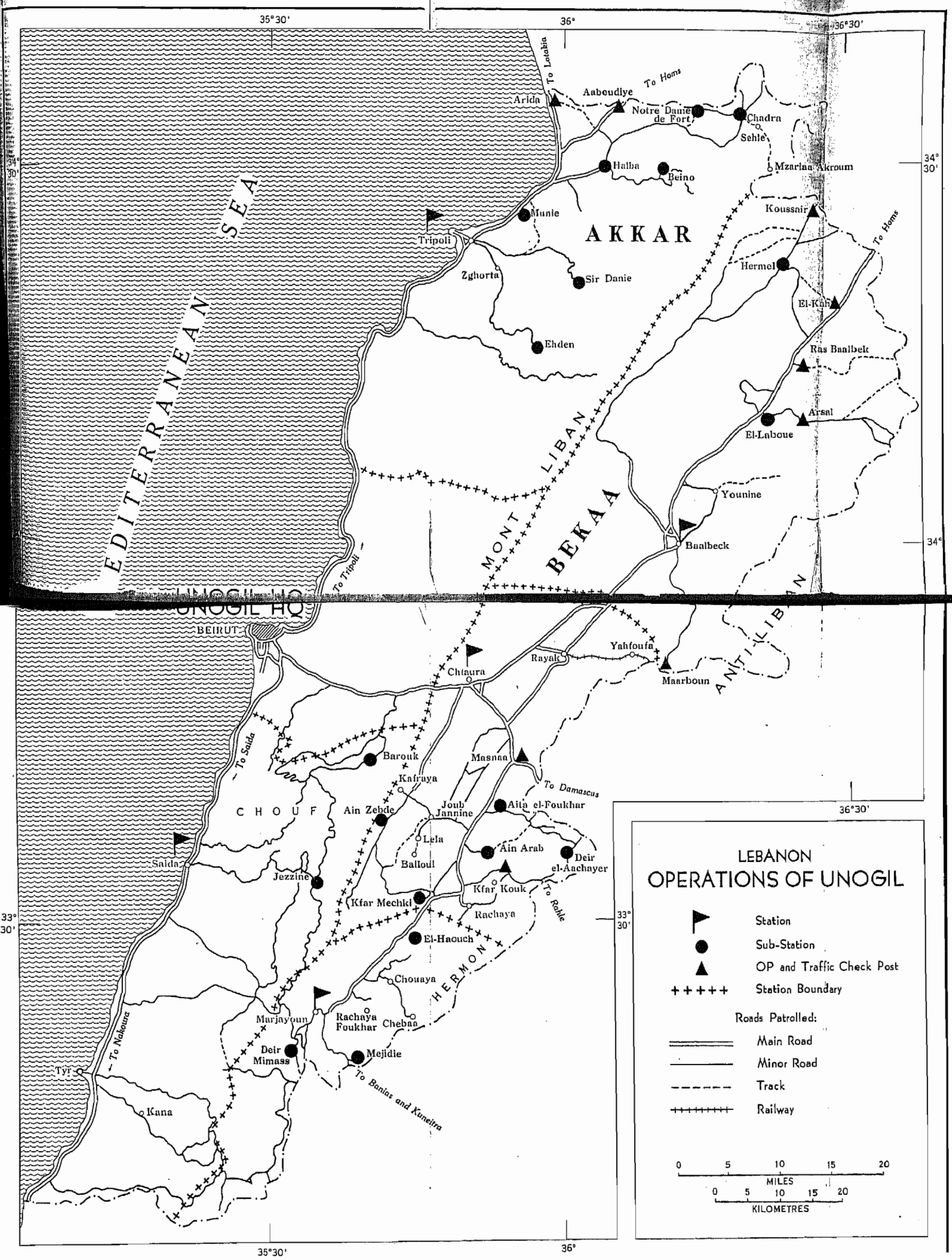
35°30'
36°
36°30'
34°30'
34°
33°30'
EDITERRANEAN SEA
To Latakia
To Homs
Arida
Aaboudiye
Notre Dame de Fort
Chadra
Sehle
Halba
Beino
Mzarlaa Akroum
Koussair
Munie
Tripoli
AKKAR
Zghorta
Sir Danie
Hermel
El-Kaa
Ehden
Ras Baalbek
Arsal
El-Laboue
MONT LIBAN
BEKAA
Younine
Baalbeck
To Tripoli
UNOGIL HQ
BEIRUT
Yahfoufa
Rayak
Chtaura
Maarboun
ANTI-LIBAN
To Saida
Barouk
Masnaa
Kafraya
To Damascus
CHOUF
Ain Zebde
Joub Jannine
Aita el-Foukhar
Lela
Ain Arab
Deir el-Aachayer
Saida
Balloul
Jezzine
Kfar Kouk
To Rahle
Kfar Mechki
Rachaya
El-Haouch
HERMON
Chouaya
Marjayoun
Rachaya Foukhar
Cheban
To Nakoura
Deir Mimass
Mejidie
Tyr
To Banias and Kuneitra
Kana
LEBANON
OPERATIONS OF UNOGIL
Station
Sub-Station
OP and Traffic Check Post
Station Boundary
Roads Patrolled:
Main Road
Minor Road
Track
Railway
0 5 10 15 20
MILES
0 5 10 15 20
KILOMETRES